

Remplace la date 24-janv.-2019***

Date de révision 19-juin-2026

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 22768***

Numéro du fiche de données de sécurité 22768***

Nom du produit DIMETHOXYMETHANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119664781-31-XXXX***

Numéro EC 203-714-2***

Numéro CAS 109-87-5***

Synonymes METHYLAL PURE, METHYLAL PURE GRADE, METHYLAL COSMETIC, METHYLAL PURE DEODORISED, METHYLAL ANHYDROUS, METHYLAL PURE CIR-MB, METHYLAL ANH CIR-MB, METHYLAL PURE DEODORISED CIR-MB, METHYLAL PURE DEODORISED BCIRMB, METHYLAL PURE BCIRMB, METHYLAL ANH BCIRMB***

Substance pure/mélange Substance***

Masse molaire 76.08***

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Applications industrielles diverses
Solvant
Cosmétiques
Produits chimiques utilisés dans la synthèse et/ou la formulation de produits industriels
Revêtements
Diluant pour peinture
Laboratory reagent
Adhésifs
Lubrifiant
Graisse
Additif de polymère
Soins personnels
Agent nettoyant***

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
---	--

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables***	Catégorie 2*** - (H225)***
--------------------------	----------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger***

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables***

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée***

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances***

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	90 - 100%	01-211966478 1-31-XXXX***	203-714-2***	Flam. Liq. 2 (H225)***	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants***

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
DIMETHOXYMETHANE** 109-87-5	6415***	5000***	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Consulter un médecin en cas de symptômes. Transporter la victime à l'air frais.***
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.***
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.***
Ingestion	Rincer la bouche.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.***

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.***
Cutané(e)	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.***

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.***

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.***

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.***

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Code d'action d'urgence (EAC) •2YE***

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.***

Autres informations Ventiler la zone.***

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.***

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.***

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.***

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage.***

Remarques générales en matière d'hygiène Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.***

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Matière combustible. Conserver à des températures comprises entre -10.0 et 30.0 °C. Stocker le contenu sous azote.***

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.***

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition ***

Nom chimique	Union européenne	France
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	-	TWA: 1000 ppm TWA: 3100 mg/m ³ ***

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	-	17.9 mg/kg bw/day [4] [6]***	126.6 mg/m ³ [4] [6]***

Notes

[4]

[6]

Effets systémiques sur la santé.***

À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public** ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	18.1 mg/kg bw/day [4] [6]***	-	31.5 mg/m ³ [4] [6]***

Notes

[4]

[6]

Effets systémiques sur la santé.***

À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** ***

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	14.577 mg/L***	-	1.477 mg/L***	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	13.135 mg/kg sediment dw***	1.3135 mg/kg dwt***	10 g/L***	4.6538 mg/kg soil dw***	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection**individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Selon EN 16321-1.***

Protection des mains

Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.***

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À long terme (répétée)***	Polychlorure de vinyle (PVC).***	1.2 mm***	> 60 minutes***

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.***

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.***

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide***	
Aspect	Liquide***	
Couleur	Incolore***	
Odeur	Caractéristique***	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-104.8*** °C***	***
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	42.3*** °C***	***
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	19.9%***	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	2.2%***	
Point d'éclair	-30.5*** °C***	***
Température d'auto-inflammabilité	260*** °C***	***
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	0.371*** mm ² /s***	20.0 °C.***
Viscosité dynamique	0.325*** mPa s***	***
Hydrosolubilité	Soluble in water***	***
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 0***	***
Pression de vapeur	40 kPa***	@ 20.0 °C.***
Densité relative	0.861***	20.0 °C.***
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	2.6***	***
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Masse molaire	76.08*** ≥ 99.5 %***
Indice de réfraction	1.353***

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives Non considéré comme explosif.***

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible 0.11 (butyl acetate = 1)***

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Stable dans les conditions de stockage recommandées.***

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.***

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Chaleur excessive.***

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Agents comburants forts.***

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.***

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation Peut provoquer une irritation.***

Contact oculaire Peut entraîner une irritation passagère des yeux.***

Contact avec la peau Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.***

Ingestion Inconfort gastro-intestinal.***

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants ***

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
DIMETHOXYMETHANE***	6423 mg/kg (Rat)***	> 5000 mg/kg (Rabbit)***	15,000 mg/l (Rat)4h***

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 : Toxicité subchronique par inhalation: 90 jours***	Rat***	Vapeurs***	6.3 ppm/6h/d***	90 jours***	Négatif***

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.***

DIMETHOXYMETHANE (109-87-5)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Poisson***	CL50***	> 1000 mg/L***	96 heures***	
	Puce d'eau***	CL50***	> 1200 mg/L***	48 heures***	

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
DIMETHOXYMETHANE* **	-	LC50: 6260 - 7800mg/L (96h, Pimephales promelas)***	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.***

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.***

Informations sur les composants ***

Nom chimique	Coefficient de partage
DIMETHOXYMETHANE***	0***

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.***

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
DIMETHOXYMETHANE***	La substance n'est pas PBT/vPvB***

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.***

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.***

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1234***
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHYLAL***
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3***
14.4 Groupe d'emballage	II***
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3H***

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1234***
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHYLAL***
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3***
14.4 Groupe d'emballage	II***
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
N° d'urgence	F-E, S-D***
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1234***
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHYLAL***
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3***
14.4 Groupe d'emballage	II***
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1***

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1234***
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHYLAL***
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3***
14.4 Groupe d'emballage	II***
14.5 Dangers pour l'environnement	Non***
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1***
Code de restriction en tunnel	(D/E)***

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales ***

France ***

Maladies professionnelles (R-463-3, France) ***

Nom chimique	Numéro RG, France
DIMETHOXYMETHANE*** 109-87-5	RG 84***

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331***
pour la protection de l'environnement

Allemagne ***

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)***
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).***

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.***

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES***

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
 PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
 AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
 NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance***

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables***

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par voie cutanée***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - gaz***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard***	Méthode de calcul***
Corrosion/irritation cutanée***	Méthode de calcul***
Lésions oculaires graves/irritation oculaire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation respiratoire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation cutanée***	Méthode de calcul***
Mutagénicité***	Méthode de calcul***
Cancérogénicité***	Méthode de calcul***
Toxicité pour la reproduction***	Méthode de calcul***
STOT - exposition unique***	Méthode de calcul***
STOT - exposition répétée***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique aiguë***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique chronique***	Méthode de calcul***
Danger par aspiration***	Méthode de calcul***
Ozone***	Méthode de calcul***

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Jitendra Panchal***
Préparée par ***

Remplace la date 24-janv.-2019***

Date de révision 19-juin-2026

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	45
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	4500

Unités	tonnes/an
--------	-----------

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Traitement par lots (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire

Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	10.16 mg/l	0.696
Sédiments d'eau douce	42.21 mg/kg	0.695
Eau de mer	1.016 mg/l	0.696
Sédiments marins	4.221 mg/kg	0.695
STP Stations d'épuration	101.5 mg/l	0.01
Terrestre	0.064 mg/kg	0.018

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique

17.9 mg/kg/d

Travailleur – inhalation, long terme – systémique

126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	221.9 mg/m ³	0.07
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	0.046
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.071
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	88.77 mg/m ³	0.028
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou	Travailleur – combinée, long		0.028

préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	terme – systémique		
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	0.091
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.177
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.0022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01

improbable			
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	15.1

Unités	tonnes
--------	--------

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	1500
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Traitement par lots (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélange (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Titre	Comprimé, compression, extrusion ou pelletisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.458 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	3.409 mg/l	0.234
Sédiments d'eau douce	14.16 mg/kg	0.233
Eau de mer	0.341 mg/l	0.234
Sédiments marins	1.416 mg/kg	0.233
STP Stations d'épuration	34.09 mg/l	<0.01
Terrestre	0.011 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.022 mg/m³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des	Travailleur - cutanée, long	0.0034 mg/kg/d	<0.01

processus fermés, exposition improbable	terme - systémique		
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	221.9 mg/m ³	0.07
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	0.046
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.071
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.177
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01

ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.177
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	88.77 mg/m ³	0.028
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.028
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01

installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	44.38 mg/m ³	0.014
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.15
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.172 mg/kg/d	<0.01
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des	Travailleur - cutanée, long	0.069 mg/kg/d	<0.01

processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	terme - systémique		
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation de produit intermédiaire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	3
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
------	----------------------------

Valeur	60
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Traitement par lots (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage

Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 g/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	1.355 mg/l	0.093
Sédiments d'eau douce	5.629 mg/g	0.093
Eau de mer	0.135 mg/l	0.093
Sédiments marins	0.563 mg/kg	0.093

STP Stations d'épuration	13.54 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00044 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	95.11 mg/m ³	0.03
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.031
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	88.77 mg/m ³	0.028
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01

compris pesage)			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.028
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements et peintures, solvants, diluants (Utilisation industrielle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de produit	PC11 - Explosifs PC40 - Agents d'extraction
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	4.5
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	90
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et

	que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Traitement par lots (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler sous hotte aspirante ou sous ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler sous hotte à confinement à ventilation par aspiration Efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler sous hotte à confinement à ventilation par aspiration Efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 g/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	2.032 mg/l	0.139
Sédiments d'eau douce	8.443 mg/g	0.139
Eau de mer	0.203 mg/l	0.139
Sédiments marins	0.844 mg/kg	0.139
STP Stations d'épuration	20.31 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00129 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	126.6 mg/m ³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	5.549 mg/m ³	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - combinée, long terme - systémique		<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01

formulation)			
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	13.31 mg/m ³	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.206 mg/kg/d	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	26.63 mg/m ³	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.206 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long	0.686 mg/kg/d	<0.01

de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	terme - systémique		
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.137 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à

l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Préparations et composés à base de polymères (Utilisation industrielle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Catégories de produit	PC32 - Préparations et composés à base de polymères
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	5
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	100
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et

	que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Opérations de mélange (systèmes fermés) Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 60C

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Titre	Comprimé, compression, extrusion ou pelletisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Titre	Production et utilisation de mousse de polyuréthane flexible Production et utilisation de mousse de polyuréthane rigide
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réceptacles ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Emballage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Titre	Production et utilisation de mousse de polyuréthane flexible Production et utilisation de mousse de polyuréthane rigide Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 60C

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Titre	Production et utilisation de mousse de polyuréthane flexible Production et utilisation de mousse de polyuréthane rigide
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 60C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 ug/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	2.71 mg/l	0.186
Sédiments d'eau douce	11.25 mg/kg	0.185
Eau de mer	1.126 mg/l	0.185
Sédiments marins	0.000998 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	27.09 mg/l	<0.01
Terrestre	0.099 mg/kg	0.028

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	199.7 mg/m ³	0.063
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.064
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	44.38 mg/m ³	0.014
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.015
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01

PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	22.19 mg/m ³	<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	22.19 mg/m ³	<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	47.55 mg/m ³	0.015
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.015
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	95.11 mg/m ³	0.03
PROC12 - Utilisation d'agents	Travailleur - cutanée, long	0.017 mg/kg/d	<0.01

d'expansion dans la fabrication de mousse	terme - systémique		
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.03
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	95.11 mg/m ³	0.03
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.03

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements et peintures, solvants, diluants (Utilisation industrielle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	3.25
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	65
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés) Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Formation d'une couche Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	25 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation d'une couche
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélange (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélange (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	5 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte munie d'une ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux Tâche automatisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Titre	Comprimé, compression, extrusion ou pelletisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	7.338 mg/l	0.503
Sédiments d'eau douce	30.48 mg/kg	0.502
Eau de mer	0.734 mg/l	0.503
Sédiments marins	3.049 mg/kg	0.502
STP Stations d'épuration	73.37 mg/l	<0.01
Terrestre	0.195 mg/kg	0.055

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	5.549 mg/m ³	0.728
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.025 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.512 mg/m ³	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.09 mg/m ³	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	23.77 mg/m ³	<0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01

PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.143 mg/kg/d	<0.01
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.143 mg/kg/d	<0.01
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.543
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.372 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.021

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.372 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.021
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.809
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	23.77 mg/m ³	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	44.38 mg/m ³	0.014
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01

compris pesage)			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.015
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.172 mg/kg/d	<0.01
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de lavage et de nettoyage
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 4.4a.v3
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.4a.v3

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	6

Unités	tonnes
Type	Quantité annuelle par site
Valeur	120
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le traitement des eaux usées sur site est exigé
--	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que les transferts de matières sont effectués sous confinement ou ventilation d'extraction

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Produits de lavage et de nettoyage (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots (Température supérieure à l'ambiante)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	1 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.4a.v3

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.027 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.114 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.00274 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.011 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.271 mg/l	<0.01
Terrestre	0.09 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	126.6 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	16.64 mg/m ³	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	95.11 mg/m ³	0.03
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.031
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.19
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	47.55 mg/m ³	0.015
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.214 mg/kg/d	<0.01
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.016
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	237.7 mg/m ³	0.075
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.372 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.078
PROC8a - Transfert de substance ou	Travailleur – inhalation, long	55.48 mg/m ³	0.018

de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	terme – systémique		
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (Utilisation industrielle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 4.6a.v2 ESVOC SpERC 7.13a.v2
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de produit	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.6a.v2
- ESVOC SpERC 7.13a.v2**

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.75
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	15
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés) Échantillon de process
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	« de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés) Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Exposition générale (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison

l'évaluation de la santé	intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Titre	Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 50 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Recyclage des rebuts de fabrication
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.6a.v2

- ESVOC SpERC 7.13a.v2

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.034 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.142 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0034 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.014 mg/kg	<0.01

STP Stations d'épuration	0.339 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000467 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	126.6 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	22.19 mg/m ³	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.106
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	199.7 mg/m ³	0.063
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.064
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	443.8 mg/m ³	0.141
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.141

(chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)			
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	22.19 mg/m ³	<0.01
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	237.7 mg/m ³	0.075
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.372 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.078
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.372 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.021
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.809
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.019
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.143 mg/kg/d	<0.01
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC8b - Transfert de substance ou	Travailleur – inhalation, long	16.64 mg/m ³	<0.01

de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	terme – systémique		
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	332.9 mg/m ³	0.106
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.106
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	443.8 mg/m ³	0.141
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.141
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.022 mg/m ³	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0034 mg/kg/d	<0.01

improbable			
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	55.48 mg/m ³	0.018
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg/d	<0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.018

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Substances chimiques de laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 4.1.v2
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.1.v2

Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	5
Unités	tonnes

Type	Quantité annuelle par site
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.1.v2

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	2.258 mg/l	0.155
Sédiments d'eau douce	9.381 mg/kg	0.155
Eau de mer	0.226 mg/l	0.155
Sédiments marins	0.938 mg/kg	0.155
STP Stations d'épuration	22.57 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000757 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 126.6 mg/m³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements et peintures, solvants, diluants (Utilisation professionnelle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 8.3b.v2
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.3b.v2

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de	20 C

vapeur	
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation du matériel pour application (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation du matériel pour application (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transvasement de baril/quantités (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute

	information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transvasement de baril/quantités (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité

	minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et

	que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.3b.v2

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000394 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00164 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000348 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000145 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.0000371 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00000448 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique
Travailleur – inhalation, long terme – systémique

17.9 mg/kg/d
3160 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01

(chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par	Travailleur – combinée, long		0.179

trempage et versage	terme – systémique		
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/d	<0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.035
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de lavage et de nettoyage (Utilisation professionnelle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 8.4b.v3 ESVOC SpERC 4.4a.v3 ESVOC SpERC 8.3b.v2
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de produit	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.4b.v3

- ESVOC SpERC 4.4a.v3

- ESVOC SpERC 8.3b.v2

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	nettoyage par nettoyeurs basse pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	nettoyage par nettoyeur haute pression (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	nettoyage par nettoyeur haute pression (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage de surfaces (manuel)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
-------------------------	--

Titre	Nettoyage de surfaces (manuel)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.4b.v3

- ESVOC SpERC 4.4a.v3

- ESVOC SpERC 8.3b.v2

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l

Sédiments marins 1.314 mg/kg
Terrestre 4.654 mg/kg
**Impact sur le traitement des
eaux usées** 10 mg/l

Méthode de calcul		Modèle EUSES utilisé
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000391 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00162 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000344 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000143 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.0000000742 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00000438 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 17.9 mg/kg/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique 3160 mg/m³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179

réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à

l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (Utilisation professionnelle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 8.6c.v2 ESVOC SpERC 9.6b.v2
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de produit	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.6c.v2
- ESVOC SpERC 9.6b.v2**

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et

	que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Titre	Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts (Utilisation extérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Titre	Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Titre	Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 50 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 50 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Service lubrifiant-moteur
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter un respiratoire d'efficacité minimale 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage (Utilisation intérieure)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Catégories de processus	PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Titre	Opération d'équipements qui contiennent de l'huile moteur, ou l'équivalent
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Utiliser une protection oculaire adaptée Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une température de processus ne dépassant pas 25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.6c.v2

- ESVOC SpERC 9.6b.v2

Concentration prévisible sans effet

(PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000395 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00164 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000349 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000145 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.0000464 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000045 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3160 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179

(chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	317.0 mg/m ³	0.1
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.107
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358

PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	317.0 mg/m ³	0.1
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.104
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.355
PROC9 - Transfert de substance ou de préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC9 - Transfert de substance ou de préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/d	<0.01
PROC9 - Transfert de substance ou de préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.177
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1110 mg/m ³	0.352
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.743 mg/kg/d	<0.01
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.358
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2220 mg/m ³	0.703
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.024
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.727
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	554.8 mg/m ³	0.176
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg/d	<0.01
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.179
PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	110.9 mg/m ³	0.035
PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.342 mg/kg/d	<0.01
PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.036

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de

la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels (Utilisation professionnelle)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	CE SPERC 8a.1.a.v3 CE SPERC 8a.1.b.v3 CE SPERC 8a.1.c.v3 CE SPERC 8a.1.d.v3
Catégories de processus	ESVOC SpERC 8.6c.v2 ESVOC SpERC 9.6b.v2
Catégories de produit	PROC0 - Autres procédés
Secteurs d'utilisation	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - **CE SPERC 8a.1.a.v3**

- **CE SPERC 8a.1.b.v3**
- **CE SPERC 8a.1.c.v3**
- **CE SPERC 8a.1.d.v3**
- **ESVOC SpERC 8.6c.v2**
- **ESVOC SpERC 9.6b.v2**

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC0 - Autres procédés
Titre	Cosmétiques
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Pré suppose une température de processus ne dépassant pas 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - CE SPERC 8a.1.a.v3

- CE SPERC 8a.1.b.v3

- CE SPERC 8a.1.c.v3

- CE SPERC 8a.1.d.v3

- ESVOC SpERC 8.6c.v2

- ESVOC SpERC 9.6b.v2

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00186 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00774 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.000182 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000754 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.015 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000437 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	17.9 mg/kg/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3160 mg/m ³

Remarques Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Remarques	Aucun déchet provenant du processus
-----------	-------------------------------------

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Quantités utilisées	10 g/événement
Durée d'exposition	0.25 hr/event

Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 0.33 minutes
Voie d'exposition	Exposition par inhalation
Utiliser dans une pièce de volume minimal	58 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.5

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00263 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.011 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.000258 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.00107 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.022 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000641 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1.3 mg/m ³	<0.01
PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.65 mg/kg/d	<0.01
PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)	Consommateur – combinée, long terme – systémique		<0.01

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Produits de lavage et de nettoyage
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	AISE SPERC 8a.1a.v3 AISE SPERC 8a.1b.v3 AISE SPERC 8a.1c.v3
Catégories de produit	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - AISE SPERC 8a.1a.v3

- AISE SPERC 8a.1b.v3

- AISE SPERC 8a.1c.v3

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Titre	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Englobe les concentrations jusqu'à	10 %
Quantités utilisées	110 g/événement
Durée d'exposition	0.3 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 0.33 minutes
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Titre	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Englobe les concentrations jusqu'à	25 %
Quantités utilisées	30 g/événement
Durée d'exposition	0.2 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 0.33 minutes
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - AISE SPERC 8a.1a.v3

- AISE SPERC 8a.1b.v3

- AISE SPERC 8a.1c.v3

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.163 mg/l	0.011
Sédiments d'eau douce	0.677 mg/kg	0.011
Eau de mer	0.016 mg/l	0.011
Sédiments marins	0.068 mg/kg	0.011
STP Stations d'épuration	1.626 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00435 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf

indication contraire			
Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	466.1 mg/m ³	0.832
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	14.29 mg/kg/d	0.089
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.922
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	334.8 mg/m ³	0.598
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	35.72 mg/kg/d	0.223
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.821

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Produits lustrants et mélanges de cires
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Titre	Produits lustrants et mélanges de cires
Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
Englobe les concentrations jusqu'à	10 %
Quantités utilisées	135 g/événement
Durée d'exposition	1 hr/event

Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000887 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00369 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000841 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000349 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.00497 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000177mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	421.8 mg/m ³	0.753
PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.147 mg/kg/d	0.045
PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.798

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Revêtements et peintures, solvants, diluants Décapant de peinture
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	CEPE SPERC 8a.1a.v2 CEPE SPERC 8d.1a.v2
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - **CEPE SPERC 8a.1a.v2**

- CEPE SPERC 8d.1a.v2

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	50 %
Quantités utilisées	491 g/événement
Durée d'exposition	2 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - CEPE SPERC 8a.1a.v2

- CEPE SPERC 8d.1a.v2

Concentration prévisible sans effet
(PNEC)

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000413 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00172 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000367 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000152 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.000224 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00000498 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	23.82 mg/m ³	0.043
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	2.46 mg/kg/d	0.015
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures,	Consommateur – combinée,		0.058

solvants, diluants	long terme – systémique		
--------------------	-------------------------	--	--

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Adhésifs, produits d'étanchéité
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	FEICA SPERC 8a.3.v3
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - FEICA SPERC 8a.3.v3

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	25 %

Quantités utilisées	128 g/événement
Durée d'exposition	4 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe les fréquences jusqu'à une fois toutes les deux semaines
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - FEICA SPERC 8a.3.v3

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000398 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00165 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000352 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000146 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.0000745 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00000458 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	470.5 mg/m ³	0.84
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.149 mg/kg/d	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.841

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs Revêtements et peintures, solvants, diluants peinture
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	CEPE SPERC 8a.1a.v2 CEPE SPERC 8d.1a.v2
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - CEPE SPERC 8a.1a.v2

- CEPE SPERC 8d.1a.v2

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Titre	Bouteille de spray aérosol Utilisation intérieure
Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	4 %
Quantités utilisées	300 g/événement
Durée d'exposition	0.33 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Titre	Bouteille de spray aérosol Utilisation extérieure
Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	25 %
Quantités utilisées	300 g/événement
Durée d'exposition	0.33 hr/event
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Voie d'exposition	Exposition par inhalation

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - CEPE SPERC 8a.1a.v2

- CEPE SPERC 8d.1a.v2

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000401 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00166 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.0000354 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.000147 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.0000993 mg/l	<0.01
Terrestre	0.00000465 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	500.8 mg/m ³	0.894
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	2.859 mg/kg/d	0.018
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.912
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	410.9 mg/m ³	0.734
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	17.86	0.112
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/d	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.846

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	DIMETHOXYMETHANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119664781-31-XXXX
Numéro CAS	109-87-5
CE n° (numéro d'index UE)	203-714-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels (Utilisation professionnelle)
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	CE SPERC 8a.1.a.v3 CE SPERC 8a.1.b.v3 CE SPERC 8a.1.c.v3 CE SPERC 8a.1.d.v3
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - **CE SPERC 8a.1.a.v3**

- **CE SPERC 8a.1.b.v3**

- **CE SPERC 8a.1.c.v3**

- **CE SPERC 8a.1.d.v3**

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	40 kPa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Fréquence d'utilisation	Englobe l'exposition jusqu'à 1 événements par jour

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - CE SPERC 8a.1.a.v3

- CE SPERC 8a.1.b.v3

- CE SPERC 8a.1.c.v3

- CE SPERC 8a.1.d.v3

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	14.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	13.14 mg/kg
Eau de mer	1.477 mg/l
Sédiments marins	1.314 mg/kg
Terrestre	4.654 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00125 mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	0.00519 mg/kg	<0.01
Eau de mer	0.00012 mg/l	<0.01
Sédiments marins	0.0005 mg/kg	<0.01
STP Stations d'épuration	0.00859 mg/l	<0.01
Terrestre	0.0000273 mg/kg	<0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	18.1 mg/kg/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	31.5 mg/m ³

Remarques Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour la mise à l'échelle, voir: <http://www.ecetoc.org/tra>.